

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5288

présenté par
M. Zulesi

ARTICLE 32

À la fin de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« prévue au présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.